

Stratégie de développement durable 2030

FICHES PORTRAIT

Ces fiches reflètent les discussions fructueuses menées avec plus de 120 acteurs du territoire et experts lors de l'exercice de diagnostic collectif (décembre 2020) et des rencontres de travail pour l'élaboration des chemins de changement (février-mars 2021).

Cet exercice a permis de cadrer la suite de la réflexion sur les 5 chantiers et d'identifier les changements attendus pour notre collectivité.

Ce document est composé de 5 fiches portrait:



1- Écosystèmes naturels



2- Territoire nourricier



3- Économie circulaire



4- Mobilité durable



5- Aménagement durable du territoire



Soutenir la biodiversité sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu

Le territoire de SJSR est situé dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme, parmi les territoires les plus riches du sud du Québec. La rivière Richelieu et autres cours d'eau structurants constituent un riche patrimoine naturel reconnu et apprécié par les Johannaises et Johannais. On y retrouve aussi quelques milieux humides dont plusieurs marécages forestiers, tout particulièrement dans la zone inondable de la rivière Richelieu.

Le relevé des bandes riveraines effectué en zone agricole ces dernières années nous confirme que celles-ci contribuent peu à la biodiversité puisqu'elles sont très souvent herbacées et fauchées, voire exploitées à des fins d'agriculture intensive sans égard aux exigences minimales de largeur. De la même façon, on constate que les rives du Richelieu en zone urbaine sont fortement minéralisées ou occupées par des habitations, laissant peu de place à la biodiversité des milieux hydriques.

Par ailleurs, les milieux naturels occupent approximativement 8 % du territoire (zone urbaine et agricole), bien en dessous du seuil minimal recommandé pour le maintien de la biodiversité qui est établi à 30 %.

Des pratiques agricoles pour agir sur la biodiversité

L'agriculture occupe 73 % du territoire johannais, les pratiques agricoles constituent donc un levier important pour le maintien de la biodiversité sur le territoire. Les citoyen-nes sont préoccupés par la surexploitation des sols et la contamination des écosystèmes par les pesticides et les engrais. La qualité des terres et la prédominance des grandes cultures expliquent la fragmentation importante du couvert forestier et le défi de leur connectivité. Malgré la présence de quelques massifs forestiers de grande envergure, on retrouve peu de milieux naturels d'une superficie suffisante pour abriter des forêts d'intérieur.

Cependant, l'évolution des pratiques est encouragée depuis plusieurs années par des programmes de sensibilisation notamment menés par CIME Haut-Richelieu, ou encore par des programmes incitatifs comme ALUS, initié par l'UPA et soutenu par la MRC du Haut-Richelieu, la Ville et des entreprises locales, en vue de soutenir les agriculteur-trices dans la production de services écologiques essentiels liés au maintien de la biodiversité.

Conservation des milieux naturels en zone urbaine

Le territoire urbain de Saint-Jean-sur-Richelieu est très minéralisé et malgré un ambitieux plan de conservation, des milieux naturels continuent d'être détruits pour faire place à de nouveaux quartiers, ce qui inquiète nombre de citoyen-nes soucieux de préserver les derniers milieux naturels.

Depuis une décennie, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu s'est dotée d'un plan de conservation qui vise à protéger 386 ha de milieux naturels en zone blanche et à se porter acquéreur de 200 ha de milieux naturels menacés par le développement urbain. À ce jour, 93 % des milieux naturels visés par les acquisitions ont été achetés par la Ville pour un investissement de plusieurs millions de dollars financé dans une grande part grâce à une taxe foncière spéciale d'une somme de 0,0273 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière. La révision du plan de conservation en 2015 prévoyait également 5 objectifs collectifs de verdissement : le reboisement du territoire, la création de corridors de biodiversité, la protection accrue



des milieux naturels agricoles, la plantation de 50 000 arbres en 10 ans et la création du parc naturel des Parulines, qui est fréquenté assidûment.

Selon plusieurs citoyen-nes, les golfs ayant récemment mis fin à leur exploitation récréative représentent une opportunité à saisir pour améliorer le bilan de Saint-Jean-sur-Richelieu en matière de biodiversité et d'offre en milieu naturel urbain.

Les outils d'écofiscalité représentent un levier pour le maintien de la biodiversité sur le territoire, de même que la prise en compte des économies réalisées par le maintien et la protection d'écosystèmes naturels en milieu urbain. À titre d'exemple, il est maintenant reconnu qu'un verdissement urbain optimal (indice de canopée de 40 %*) permet de réduire le développement de certaines maladies de 4 % (obésité, maladies cardiovasculaires, diabète, stress et dépressions...) et d'épargner 1 milliard \$ par année à l'échelle du Québec. ([INSPQ](#), 2017).

Des milieux naturels au cœur des milieux de vie

Les citoyen-nes souhaitent avoir accès aux milieux naturels près de chez eux. Cette proximité permettrait de diminuer le déficit nature des habitants. On souhaite que les écoles et les centres de la petite enfance développent des programmes d'activité nature pour permettre aux enfants de développer un lien affectif avec la nature. Cette accessibilité doit se conjuguer avec la protection des milieux naturels afin d'en assurer l'intégrité écologique.

Implication des acteur-trices du milieu et gouvernance municipale

Saint-Jean-sur-Richelieu bénéficie d'un réseau d'organismes et de citoyen-nes engagés en environnement et qui collaborent avec les services municipaux pour des actions concertées et efficaces (CIME Haut-Richelieu, COVABAR, Mouvement écologique du Haut-Richelieu, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, etc.). Certains soulignent la faible pondération accordée aux critères écologiques dans le plan des priorités de développement ainsi que le manque de ressources allouées à l'application des politiques à la sensibilisation.

Les futurs outils de planification (plan territorial de conservation des milieux naturels, plan d'urbanisme, plan régional des milieux humides et hydriques) sont vus comme des opportunités. De nouveaux programmes gouvernementaux offriront, dans les prochaines années, de belles opportunités pour financer les activités de protection et de mise en valeur des milieux naturels et de verdissement. À nous d'en profiter!



Saint-Jean-sur-Richelieu, territoire agricole

Avec 73 % de terres agricoles, le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu est riche d'un potentiel nourricier sur lequel la ville peut miser. Les entrepreneur-es agricoles johannais sont de plus en plus sensibles au développement d'une agriculture durable et il s'agit de les soutenir dans des pratiques qui régénèrent les sols et la biodiversité et contribuent à réduire les GES. Les grandes monocultures (céréales, maïs, soya) représentent actuellement 83 % de la production agricole du territoire. L'agriculture de proximité (maraîchage, élevage, etc.) est présente, mais jugée insuffisante et peu valorisée. À Saint-Jean-sur-Richelieu comme partout au Québec, on constate un paradoxe entre la force agricole présente sur le territoire d'une part et l'augmentation de l'insécurité alimentaire (accès à certains aliments, prix des denrées) d'autre part. Cela montre la nécessité de reconnecter les consommateur-trices et les producteur-trices dans des circuits alimentaires courts et de diversifier la production alimentaire pour répondre plus largement à un besoin local. Les acteur-trices identifient plusieurs opportunités pour enrichir le patrimoine agricole de Saint-Jean-sur-Richelieu comme le soutien à l'installation de la relève agricole sur son territoire ou l'émergence de nouvelles cultures nourricières qui se développent au Québec (agroforesterie et cultures émergentes, techniques de culture en serre, micro-fermes, etc.).

Une offre alimentaire à repenser pour plus d'équité et d'accessibilité

Il existe à Saint-Jean-sur-Richelieu une offre alimentaire large et complémentaire (petites et grandes épiceries, kiosques, marchés, restaurants, etc.), mais on constate une inégalité entre les quartiers dans l'accessibilité et la qualité de cette offre. On parle de déserts et marais alimentaires.

Désert alimentaire : secteur géographique où l'accès à des aliments sains est limité.

Marais alimentaire : secteur géographique où les détaillants en alimentation sont raisonnablement accessibles, mais où la population est aussi surexposée à des boissons et à des aliments mauvais pour la santé.

Par ailleurs, la pandémie a mis en valeur le concept d'autonomie alimentaire et l'importance de soutenir les entreprises locales. Ceci offre l'opportunité de réorganiser et de valoriser l'offre alimentaire locale. Par exemple, le marché public est un atout, mais doit évoluer pour répondre à ce besoin (ouverture à l'année, diversification de l'offre, accessibilité, etc.). La plateforme « Soyez local » est considérée comme une opportunité pour valoriser les circuits courts et d'autres applications pourraient être mises de l'avant pour faire connaître l'offre locale telles que [« Mangeons local plus que jamais »](#) de l'UPA ou le [Réseau des fermiers de famille](#) d'Équiterre, etc.).

Par ailleurs, Saint-Jean-sur-Richelieu compte sur son territoire des artisan-es ainsi que des entreprises de transformation, par exemple La Meunerie La Milanaise, spécialisée dans l'achat de blé bio local. Ces acteur-trices de la chaîne de valeur alimentaire doivent être encouragés et valorisés, car ils contribuent à la richesse de notre système alimentaire local.



Partager l'espace urbain

Malgré un espace urbain très minéralisé, les acteur-trices conviennent que de nombreux espaces publics ou privés peuvent accueillir des projets d'agriculture urbaine, que ceux-ci soient d'initiative citoyenne ou entrepreneuriale (parcs et espaces verts, terrains vagues, golfs, toits des ICI (Industries, commerces et institutions), etc.).

Actuellement, Saint-Jean-sur-Richelieu n'a pas de politique claire pour favoriser le développement d'un territoire nourricier. La réglementation et le cadre administratif peuvent même constituer des obstacles aux initiatives citoyennes ou à l'installation de micro-fermes/fermes urbaines.

Culture, implication et vitalité du milieu

Le grand atout de la collectivité de Saint-Jean-sur-Richelieu est le dynamisme de ses entreprises et commerces, des organismes qui œuvrent en sécurité alimentaire (banques alimentaires, Centre de femmes, etc.), ainsi que des citoyen-nes qui s'engagent (réseaux NousRire et Incroyables comestibles). Le projet Alternative Aliment-Terre rassemble plusieurs acteur-trices de la région autour de la question du gaspillage et de la sécurité alimentaire. L'engouement des citoyen-nes pour les potagers, la permaculture et la consommation locale est une opportunité à saisir pour développer une ville nourricière en concertation avec tous les acteur-trices du territoire. D'autre part, développer des systèmes alimentaires résilients (jardinage, transformation, commercialisation, cuisine, etc.) est une opportunité pour revitaliser des quartiers et recréer du lien social (par exemple intergénérationnel ou interculturel).



Un pôle industriel diversifié, propice à la symbiose industrielle

Malgré l'absence d'une analyse précise et d'une cartographie des gisements, il est avancé que Saint-Jean-sur-Richelieu accueille un bassin industriel diversifié et propice au développement d'une symbiose industrielle. La Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR) et son comité Levier Vert se sont d'ailleurs donné pour priorité de développer un système circulaire sur le territoire du Haut-Richelieu. Parmi les défis à relever, on note la mobilisation et le maillage des acteur-trices. Pour ce faire, des ressources dédiées sont nécessaires. Il s'agira également d'identifier un pôle de spécialisation qui corresponde aux savoir-faire déjà présents et au potentiel du territoire.

Selon la perception générale, les entreprises et industries devraient être plus proactives en matière de réduction à la source, d'écoconception et de circularité des ressources. Cependant, Saint-Jean-sur-Richelieu compte déjà plusieurs entreprises engagées et innovantes (telles que Soleno ou Groupe LML) qui peuvent être des modèles et des leaders au niveau du territoire.

Réduire la consommation collectivement : vers le zéro déchet et l'économie de partage

Sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu, de plus en plus d'épiceries et commerces ont une offre zéro déchet. Des règlements et programmes municipaux existent pour encourager ce mode de consommation (comme les subventions aux produits d'hygiène réutilisables ou le règlement bannissant les sacs de plastique), mais ils sont de petite envergure et s'adressent principalement aux citoyen-nes. Une politique en faveur d'une économie circulaire et un véritable accompagnement des entreprises et commerces seraient requis.

Plusieurs acteur-trices communautaires et entreprises (par exemple : le Centre de partage communautaire johannais) valorisent le réemploi et détournent ainsi plusieurs milliers de tonnes d'objets de l'enfouissement chaque année. Ce secteur est à soutenir, à développer et à valoriser auprès de la population afin de démocratiser le réemploi ou la mutualisation comme mode de consommation. La Ville a également un rôle à jouer afin de coordonner une offre de service en économie de partage.

Engagement et vitalité du milieu

L'économie circulaire est un modèle encore peu présent qui demande à être développé à SJSR, autant au niveau de l'industrie, des commerces que des services. Avec une économie très diversifiée, le dynamisme et l'engagement du milieu constituent un atout majeur pour évoluer dans ce sens.

Les acteur-trices du territoire soulignent d'ailleurs qu'une meilleure concertation entre les organismes et plus de coopération entre les secteurs (scolaire, communautaire, agricole, entreprises, santé, municipal, etc.) permettrait de créer des synergies et d'optimiser les actions.



Une planification du territoire qui entretient la dépendance à l'auto solo

SJSR est une ville centre et un moteur économique qui regroupe de nombreux pôles d'emplois et services essentiels à la population (commerces et alimentation, culture et loisirs, soins et santé, éducation, administrations publiques, etc.). Cependant, ceux-ci sont majoritairement regroupés dans des pôles de service (ex. : zones commerciales, zones industrielles, zones résidentielles) et leur proximité/accessibilité varie donc en fonction des quartiers ou des conditions économiques et sociales des personnes.

Comme toutes les villes du Québec, SJSR a été pensée et développée autour de l'automobile (routes, rues, stationnements, etc.) et dans la majorité des cas, il reste plus efficace et confortable de se déplacer en automobile plutôt qu'en transport collectif ou actif. De plus, la ville largement étalée sur le territoire est un défi à la mobilité active et collective. On compte ainsi en moyenne 1,6 auto par ménage (part modale de l'auto : 83,7 % contre 3,9 % pour les transports collectifs) (MRC, 2013).

On constate que les développements récents (résidentiels, commerciaux ou industriels) n'incluent pas encore la question de la mobilité collective ou active dans leur design. Le prochain plan d'urbanisme et les projets de développement/revitalisation sont vus comme une opportunité de diminuer la place accordée à l'auto et de favoriser les autres modes de transports (collectifs, partagés, actifs).

Par ailleurs, la pandémie est considérée comme une opportunité pour valoriser le télétravail et repenser, en concertation avec les employeurs, les besoins en déplacement domicile-travail et les espaces de télétravail.

Des transports collectifs et partagés à encourager

Un réseau de transport collectif est disponible sur l'ensemble du territoire (autobus, taxibus, transport adapté) et vers Montréal, et le transport collectif est gratuit pour les étudiant-es. Le réseau intra-urbain est cependant peu utilisé par la population de SJSR. Par ailleurs, les solutions d'autopartage (ou vélo-partage) sont inexistantes sur le territoire de SJSR.

Plusieurs leviers ont été identifiés pour améliorer l'offre et la rendre accessible au plus grand nombre, tels que l'accès à l'information, l'accessibilité universelle, le confort et la sécurité des infrastructures (trottoirs, aires d'attente...), l'adaptation des horaires aux besoins des travailleurs, le développement de l'offre en soirée ou la bonification de l'offre en zone interurbaine (vers la Rive-Sud) et périurbaine. L'arrivée du REM à Brossard et les autres offres de transport régionales existantes (ex. : EXO) sont vues comme une opportunité de développer un tissu régional efficace en collaboration avec les villes voisines.

Sécuriser et valoriser les déplacements actifs

La ville de SJSR accueille un réseau cyclable de plus de 82 km (2017). Chaque année, la Ville développe 5 km d'axes cyclables et œuvre à améliorer la sécurité des cyclistes. Cependant, le réseau cyclable et piéton est encore principalement récréotouristique et estival. Il devrait évoluer pour être plus utilitaire (permettre les déplacements domicile-travail-services) à l'année, pour connecter les différents secteurs de SJSR entre eux et pour s'arrimer aux transports collectifs.



Un fort sentiment d'insécurité persiste sur la route pour les cyclistes et les piétons à cause d'infrastructures inadaptées aux transports actifs et à un manque d'éducation des automobilistes pour un partage de l'espace.

Le développement au Québec de rues conviviales et rues partagées, ainsi que l'engouement pour la marche et le vélo suite à la pandémie, sont vus comme une opportunité de changer nos habitudes en termes de mobilité.

Un contexte social et culturel à considérer

Des enjeux sociaux (pauvreté et éducation) et démographiques (vieillesse de la population) doivent nous amener à penser de solutions adaptées et accessibles. À SJSR, ce constat est accentué par le développement de plusieurs centres de personnes âgées qui accueillent ou vont accueillir un large public.

Malgré une culture automobile très ancrée et une forte valeur sociale associée, l'accès à des solutions alternatives et conviviales peut contribuer à changer les comportements. La présence d'organismes et d'entreprises engagées sur le territoire est un atout pour cette transition collective.

Il sera important de dresser un portrait juste et détaillé des déplacements quotidiens réalisés par l'ensemble de la population de SJSR (et en identifier les volumes, flux, origines, destinations, parts modales, taux de motorisation des ménages...). Il sera également nécessaire de consulter les citoyen-nés sur leurs besoins, leurs habitudes et leurs freins afin d'adopter une stratégie gagnante pour une transition vers une mobilité durable et équitable.



Un territoire à protéger et à valoriser

La population johannaise a un fort sentiment d'appartenance à ses boisés et milieux naturels et demande leur protection. La rivière Richelieu est également un atout majeur pour la communauté qui souhaite lui redonner une place centrale en la protégeant tout en misant sur son attractivité et son accessibilité.

Par ailleurs, avec un territoire composé à 73 % de terres agricoles, SJSR possède un riche potentiel à préserver en termes de production alimentaire et de services écosystémiques.

Un territoire urbain très minéralisé et peu résilient

Malgré une offre de parcs et espaces verts développée et une gestion proactive des milieux naturels, la zone urbaine de SJSR est particulièrement minéralisée et pauvre en infrastructures vertes, notamment dans les zones du centre-ville et les quartiers centraux. L'indice de canopée en zone urbaine est de 15 %. Tandis que la cible à atteindre pour bénéficier de biens faits significatifs en matière de santé et de qualité de vie se situe à 40 %. Cela a de nombreux effets négatifs sur la qualité de l'environnement (qualité de l'air et de l'eau) et le bien-être de la population (îlots de chaleur, déficit nature, etc.). Au Québec et dans le monde, le développement de solutions efficaces pour déminéraliser et végétaliser l'espace urbain semble inspirant pour la ville de SJSR.

De plus, la place laissée à l'automobile dans la planification de l'espace urbain (stationnements, chaussée, aménagements, etc.) est questionnée, car elle entretient une dépendance et nuit au verdissement et à la convivialité des espaces publics.

Plusieurs opportunités sont identifiées par les participants pour améliorer la situation, notamment la politique de l'arbre, le plan de lutte aux îlots de chaleur, les objectifs collectifs de verdissement (plantation de 50 000 arbres en 10 ans) et l'aménagement de certains parcs et espaces verts d'envergure.

Indice de canopée : l'indice de canopée est déterminé par le feuillage des arbres et l'ombre qu'il procure sur un territoire donné.

Un territoire dynamique offrant de nombreux services

SJSR est une ville centre et un moteur économique qui regroupe de nombreux pôles d'emplois et services essentiels à la population (commerces et alimentation, culture et loisirs, soins et santé, éducation, administrations publiques, etc.). Cependant, ceux-ci sont majoritairement regroupés dans des pôles de service (ex. : zones commerciales, zones industrielles, boulevard du Séminaire N.) et leur proximité/accessibilité varie donc en fonction des quartiers ou des conditions économiques et sociales des personnes.

La qualité des services est appréciée notamment en matière de services policier et d'éducation. On apprécie également les acteurs culturels dynamiques et la diversité des infrastructures de sports et loisirs.



Densification intelligente, mixité sociale et proximité des services

Ces dernières décennies, le développement urbain s'est étalé largement sur le territoire. La population a connu un accroissement de 90 % de sa population tandis que son occupation du territoire s'est accrue de 145 %. On assiste au phénomène d'étalement urbain et à la perte d'espaces verts et de territoire agricole. Cet étalement complexifie les enjeux de transport et d'accès aux services et met en péril les milieux naturels et les terres agricoles.

La croissance démographique actuelle entraîne une carence générale en logements locatifs. On souligne un manque de logements abordables, tandis que des enjeux de pauvreté et de fortes inégalités économiques et sociales entre les quartiers sont constatés.

Afin d'accueillir cette croissance de population tout en évitant l'étalement urbain, il est nécessaire de densifier notre espace urbain en s'assurant d'améliorer la qualité du milieu et de répondre aux besoins de la population. La planification doit donc intégrer des principes de mixité sociale, de proximité des services et des pôles d'emploi, de mobilité durable et de verdissement. On souhaite explorer de nouveaux modèles d'habitation et aborder la transition écoénergétique des bâtiments afin de réduire leur empreinte écologique et leur besoin en énergie et ressources.

Les acteur-trices voient un potentiel dans la reconversion des golfs en espaces naturels, espaces d'agriculture urbaine, voire en écoquartiers combinant ces différents usages.

Une planification urbaine concertée et inclusive

Le futur plan d'urbanisme est vu comme une opportunité de penser la ville différemment, afin que les futurs projets de développement et de revitalisation laissent plus de place aux espaces naturels et aux humains, et favorisant la mixité et les services de proximité. Les citoyen-nés souhaitent participer à la discussion et réfléchir avec les planificateur-trices à l'avenir de la ville à travers la planification intelligente de son territoire.